

## Atelier régional de réflexion sur les mécanismes de renforcement des instruments de coopération transfrontière, pour la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone

Du 24 au 26 novembre 2021, Douala, Cameroun

# Communiqué final

### Introduction

L'atelier régional de réflexion sur les mécanismes de renforcement des instruments de coopération transfrontière, pour la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone s'est tenu à Douala au Cameroun du 24 au 26 novembre 2021. Il a regroupé une quarantaine de participants venant de six pays (Cameroun, Tchad, Burkina Faso, Sénégal, Suisse et Allemagne en ligne) et représentant les différents secteurs impliqués dans l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone.

L'objectif de l'atelier était de mener une réflexion sur les mécanismes de renforcement des instruments de coopération transfrontière, pour la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone.

De manière spécifique, il visait à :

- Faire comprendre l'importance de la coopération dans la gestion des ressources en eau partagées dans le sous bassin du Logone ;
- Faire une cartographie des conflits et problèmes liés à l'accès aux ressources du bassin du Logone ;
- Identifier et faire une analyse, dans les différents secteurs, de l'ensemble des instruments de coopération et de gestion des conflits sur les ressources naturelles du fleuve Logone ;
- Identifier et faire une analyse des mécanismes pour la révision et le renforcement de certains instruments de coopération et de gestion du fleuve Logone ;
- Identifier, analyser et cartographier les parties prenantes clés pour la coopération et de gestion du fleuve Logone.

### I. Cérémonie d'ouverture

Présidée par M. ALIO ABDOULAYE, Chef de division de l'observatoire du Bassin du Lac Tchad de la CBLT, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre interventions :

- Le mot de bienvenue du Chargé de programme de l'UICN au Cameroun, représentant le Chef du Programme Cameroun.** Au nom de M. Kenneth ANGU, Chef du Programme Cameroun, M. Bitchick Bi Bitchick Augustin a particulièrement insisté sur les crises multiformes auxquelles fait face le bassin du lac Tchad et le rôle que joue l'UICN dans la résolution de ces crises, à travers les projets BRIDGE et PREE.
- Le mot du Directeur Général de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY).** Au nom de la délégation du Cameroun, M. FISSOU KOUMA a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier. Il a aussi rappelé les instruments hydro météorologiques mis en œuvre par le gouvernement du Cameroun pour la surveillance et la bonne gestion des ressources.

- c- **L'allocation du représentant du Ministre de l'Hydraulique Urbaine et Rurale, 1<sup>er</sup> Commissaire du Tchad auprès de la CBLT.** M. IGNABE PADACKE, Directeur Général des Ressources en Eau et Règlementation, représentant du Premier Commissaire du Tchad auprès de la CBLT, a insisté sur le rôle de l'eau et de sa vulnérabilité. Il a rappelé l'importance de préserver cette ressource par les différents utilisateurs à travers des négociations et la mise en œuvre des ouvrages d'intérêt commun.
- d- **Le discours d'ouverture de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).** Représentant le Secrétaire Exécutif de la CBLT, M. Alio Abdoulaye, Chef de division de l'observatoire du Bassin (CBLT) a présenté la charte de l'eau du bassin du lac Tchad comme instrument juridique de gestion de la ressource, avant l'ouverture officielle de l'atelier.

## II. Déroulement des travaux

L'atelier était facilité par Messieurs. Paul GBALENE, Consultant et Armel MEWOUTH THANG, Coordonnateur du projet BRIDGE (*Building River Dialogue and Governance* ou Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau).

Après la présentation des participants, le recueil de leurs attentes et l'adoption de l'ordre du jour, l'équipe de rapportage de l'atelier ont été présentée. Il s'agit de :

### Rapportage :

- Pr Armel SAMBO, Université de Maroua ;
- Dr Arsene Delors FOYET GANKAM, ENSP-Maroua.

### Rédaction du communiqué final :

- Félicité MANGANG, UICN.

## 1- Exposés

La série d'exposés a été précédée par une brève introduction orale, présentée par M. Armel MEWOUTH THANG, Coordonnateur du projet BRIDGE. Il est revenu sur le contexte de cet atelier de réflexion qui fait suite à une série de concertations antérieures avec les usagers sur les conflits dans le sous bassin du Logone. Les neuf exposés suivants ont été présentés :

- Instruments juridiques internationaux encadrant la gouvernance des bassins transfrontières : apports et limites, par Dr KOMLAN SANGBANA, Secrétariat de la convention sur l'eau (UNECE) ;
- Partage des bénéfices pour la gestion de l'eau, par James DALTON, Directeur Global du Programme eau de l'UICN ;
- Etat des lieux des instruments de coopération et de gestion des eaux partagées dans le bassin du Lac Tchad : Zoom le fleuve Logone, par M. Aminu Magaji BALA, Chef de division, gestion des ressources naturelles à la CBLT ;
- Analyse des conflits et des acteurs impliqués dans l'accès et la gestion des ressources naturelles du fleuve Logone, par le Pr Armel SAMBO de l'Université de Maroua ;
- Retour d'expériences de la mise en œuvre d'instruments de gestion des bassins transfrontières entre communautés riveraines du fleuve Logone, par le Pr Armel SAMBO de l'Université de Maroua ;
- Enjeux de la révision/actualisation des instruments de coopération et de gestion des bassins transfrontaliers dans le bassin du Lac Tchad, par M. Armel MEWOUTH THANG, Coordonnateur du projet BRIDGE ;
- Présentation du guide pratique de la charte de l'eau du bassin du Lac Tchad, par M. Diego JARA, Conseiller juridique, Centre du droit de l'environnement de l'UICN ;
- Le programme eau douce en Afrique centrale et occidentale de l'UICN, par M. Faouzi MAAMOURI de l'UICN ;
- Présentation de la CEBEVIRHA, par M. Bernard BOUTSIKA NGAVET, Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEBEVIRHA.

## 2- Echanges

Au terme des présentations, les participants ont posé des questions de compréhension. Ils ont fait des observations et apporté des contributions en vue d'une meilleure résolution des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone. Les contributions les plus importantes issues des échanges ont porté sur :

- l'évaluation de la mise en œuvre du Protocole d'Accord de Moundou ;
- la révision le Protocole d'Accord de Moundou et son arrimage avec les autres accords internationaux ;
- la vulgarisation de la Charte de l'eau auprès des communautés locales ;
- l'examen de la possibilité d'associer la RCA aux échanges visant la mise en place d'un Accord Tripartite pour la gestion durable des ressources naturelles du sous bassin du Logone ;
- l'accélération du processus de matérialisation des frontières des portions camerounaise et tchadienne du sous bassin du Logone ;
- l'introduction dans les curricula de formation de la notion de ressources partagées du fleuve Logone.

## 3- Travaux de groupes

Des questionnements préalablement formulés par l'UICN et validés par les participants ont permis d'orienter le travail à faire dans les 02 groupes de travail, à travers l'exercice qui a consisté à réfléchir sur les points suivants :

- Conflits transfrontaliers liés aux ressources naturelles du Logone avec un accent particulier sur les points suivants :
  - Acteurs et niveaux de responsabilités ;
  - Décrire les mesures prises par le Cameroun et le Tchad ;
  - Quelles actions supplémentaires à mettre en œuvre par le Cameroun et le Tchad.
- Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces des instruments de coopération, de gestion des conflits et des ressources du fleuve Logone.

Les résultats de cet exercice sont consignés dans les rapports des travaux de groupe (cf : Annexes 01 et 02).

## III.Recommandations

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

### a) A l'attention des Etats :

#### ➤ *Relativement au Protocole d'Accord de Moundou*

- Faire une évaluation de la mise en œuvre de l'accord de 1970 ;
- Réviser le Protocole d'Accord ;
- Prendre des textes d'application ;
- Prendre des dispositions pour la mise en œuvre effective du Protocole d'Accord révisé ;
- Définir la stratégie de suivi évaluation de la mise en œuvre de protocole.

#### ➤ *Relativement à la charte de l'eau*

- Transmettre les instruments de ratifications de la Charte par voie diplomatique ;
- Rendre effectif la Commission mixte sectorielle dans le domaine de partage des eaux en vue d'identifier et de résoudre tous les obstacles à l'utilisation de l'eau devant permettre de lutter contre les éventuels conflits.

**b) A l'attention de la CBLT :**

➤ *Relativement au Protocole d'Accord de Moundou*

- Appuyer les Etats dans la mise en œuvre du protocole révisé.

➤ *Relativement à la charte de l'eau*

- Faire un plaidoyer auprès de la RCA de ratifier la Charte ;
- Porter à l'attention du conseil des ministres de la CBLT la question de transmission des instruments de ratification de la Charte de l'eau.

**c) A l'attention de la CBLT et de l'UICN :**

- Poursuivre l'appui des plateformes en vue de la mise en œuvre de la Charte de l'Eau.

Les participants remercient les organisateurs de l'atelier et le peuple Camerounais pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour.

Douala, le 26 novembre 2021

Les participants